

**ECOLE MATERNELLE LUCIEN CLAUSE**  
**Compte rendu du Conseil d'Ecole**  
**Du 6 novembre 2014**

**Participants :**

**Inspection de l'Education Nationale :**

- Monsieur NICCOLIN Marc, Direction Départementale de l'Education Nationale (excusé)
- Madame LAGEAT-FABRE Martine, Inspectrice de la Circonscription de Brétigny-sur-Orge (excusée)

**Mairie :**

- Monsieur JOUIN Didier, Adjoint au Maire
- Monsieur KONAN JérémY, coordinateur des rythmes scolaires (excusé)

**Ecole : Les Enseignantes :**

- Madame BEAUCHET Anne, Directrice,
- Madame CARON Delphine,
- Madame DIEUDONNE Catherine,
- Madame FERREIRA Sandra,
- Madame GERBE Fabienne,
- Madame LE BESCOND Laurence,
- Madame LEPELTIER Elodie.
- Madame MAZEAU Stéphanie (secrétaire de séance)

**RASED :**

- Madame JACQUES SEBASTIEN Katia (excusée)

**Représentantes des ATSEM :**

- Madame AUBOUR Michèle,
- Madame LHESPITAOU Christelle

**Intervenante BCD :**

- Madame BARON Agnès

**Représentants des parents d'élèves :**

**APEILWLC :**

- Monsieur NOEL Fabien
- Madame DARDE FILIPPI Eve
- Madame NEULAT RIPOLL Fabienne
- Madame LOUIS Guylaine
- Madame GONCALVES Sonia
- Madame DELARUE Sara

**FCPE:**

- Madame SOURDAINE Isabelle
- Madame GOURDON Sohila
- Madame GOURDON Aurore

**◆ La vie de l'Ecole :**

**Les effectifs** au 05/11/2014 sont : 209 **élèves**.

La capacité de l'école est de **217 élèves** maximum.

Il y a eu beaucoup de mouvements depuis la rentrée avec des radiations compensées par des admissions.

**Directrice** : Madame Anne BEAUCHET, déchargée de classe le jeudi.

**Assistante administrative** : Madame Marie-Hélène RICHARD ; contrat renouvelé pour une année supplémentaire.

**Assistants de vie scolaire** : Madame Lydie Quenel (fin de contrat le 31 décembre 2014), Madame Cindy GAUVIN mutualisée avec l'école primaire Jean MOULIN, Madame TRILLAUD Yolande (arrivée le 04 novembre).

Classes	1	2	3	4	5	6	7
Enseignantes	Elodie LEPELTIER Stéphanie MAZEAU (lundi)	Catherine DIEUDONNE	Fabienne GERBE	Delphine CARON	Laurence LE BESCOND	Anne BEAUCHET Stéphanie MAZEAU (jeudi en remplacement de Madame LEGRAND)	FERREIRA Sandra
ATSEM	Christelle LHESPITAOU	Christelle LHESPITAOU	Charlène BARETTE	Charlène BARETTE	Caroline LAURENT	Cynthia GREMONT	Estelle LEPOUDER Michèle AUBOUR
Niveau de classes	Grande Section	Moyenne section et Grande section	Moyenne section et Grande section	Moyenne section	Petite section	Petite section	Petite section et Moyenne section
Total	31 élèves	09+21=30 élèves	10+21=31 élèves	31 élèves	29 élèves	28 élèves	13+16 = 29 élèves

Les élèves sont répartis dans les classes de manière à équilibrer le nombre de filles et de garçons mais aussi pour créer des classes hétérogènes.  
L'école compte 7 ATSEM.

#### **Intervenante BCD :** Madame Agnès BARON

Le prêt de livres toutes les semaines et l'animation en demi-groupe sont organisés en collaboration avec Madame Agnès BARON animatrice agréée les lundi, mercredi et vendredi matin. Un projet pédagogique a été établi en début d'année. Le prêt se fera comme l'année passée, uniquement dans les classes. Des malles documentaires ou thématiques seront constituées pour le travail dans les classes.

Certains représentants de parents d'élèves demandent à ce qu'un système ponctuel de prêt de livres à la maison, comme c'était le cas les années antérieures, puissent être élaboré pour être testé cette année scolaire ou l'année suivante.

Un appel est lancé aux parents bénévoles qui souhaiteraient aider à couvrir les livres de la BCD achetés mais non encore mis à disposition des enfants. A ce titre, les représentants des parents d'élèves sollicitent Monsieur JOUIN, représentant de la Mairie afin qu'un renfort ponctuel puisse être alloué, en sus, auprès de Madame Agnès Baron pour la réalisation de cette action.

Madame Agnès BARON signale des difficultés pour se réapprovisionner en cartouches d'encre pour l'imprimante mise à sa disposition (nécessitant une commande spéciale). Alors qu'elle a réalisé une commande en avril 2014 auprès de la Mairie, aucune livraison n'est encore intervenue.

#### **L'équipe des agents pour le service du restaurant scolaire :**

Mesdames Gisèle DEKYNDT, Blandine YONGO, Christelle HUBERT.

#### **L'équipe des animatrices pour les accueils matin et soir et pause méridienne :**

La référente est Madame Myriam OLAGNERO

#### **L'effectif des dortoirs :**

Les dortoirs sont au nombre de trois cette année pour les enfants de petite section dont un dortoir dit mobile pour la classe de Madame Sandra FERREIRA où les lits sont installés puis désinstallés chaque jour.

La capacité maximum recommandée par la commission de sécurité est de 25 enfants présents pour chaque dortoir permanent et lits pour le dortoir mobile. Nous accueillons actuellement 20 élèves de la classe de madame LE BESCOND, 22 élèves de la classe de Madame BEAUCHET et 10 élèves de la classe de madame FERREIRA.

#### **Le nouveau système de remplacement des ATSEM**

Le service Education de la Mairie a mis en place un nouveau système de remplacement très efficace. Une ATSEM est mutualisée pour les différentes classes de l'école. En cas d'absence d'une de ses collègues, elle effectue le remplacement.

Depuis la rentrée scolaire Madame AUBOUR était volontaire pour mettre en place le poste d'ATSEM mutualisée. Depuis la rentrée de Toussaint, Madame LEPOUDER occupe le poste d'ATSEM mutualisée au sein de l'école. Un emploi du temps sera établi en fonction des projets des classes ou de la vie de l'école.

Une difficulté rencontrée actuellement par l'équipe des ATSEM est le manque de capacité du sèche-linge. L'appareil est sous dimensionné au vu des effectifs. Une demande de remplacement de cet appareil est formalisée auprès de Monsieur JOUIN, représentant de la Mairie.

### **Le règlement intérieur**

Le règlement intérieur est établi d'après le règlement type départemental.

Il reprend les dispositions de 2013/2014 et il est réactualisé du fait des nouveaux rythmes scolaires.

La charte de la Laïcité est jointe au règlement intérieur 2014 /2015.

Avec 8 voix favorables et 7 abstentions, le règlement intérieur pour l'année 2014/2015 est adopté.

Il sera mis à disposition des familles sur le site internet de l'école à l'adresse suivante :

<http://www.ec-clause-bretigny.ac-versailles.fr>

Un exemplaire papier est disponible pour les familles qui en feront la demande via le récépissé collé dans le cahier de liaison.

### **Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)**

L'enseignante de chaque classe dresse, après avoir recueilli l'accord des parents, la liste des élèves qui bénéficient des APC. Les APC se déroulent de 11h45 à 12h15 les lundis, mardis et jeudis. Les parents sont informés par l'enseignante de la participation de leur enfant à ces activités.

Les activités pédagogiques complémentaires, de **36 heures annuelles**, sont organisées :

- Pour l'aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages (la priorité) ;
- Pour une aide au travail personnel ou méthodologique (principalement les GS) ;
- Pour une activité prévue par le projet d'école.

### **Le RASED**

Le réseau d'aide aux enfants en difficulté se compose d'enseignants spécialisés qui assurent une prise en charge pour les enfants en ayant besoin.

Le réseau d'aide de notre secteur d'intervention, basé à l'école Louise Michel est composé d'une psychologue scolaire, d'un maître de rééducation (Maître G, Madame Catherine SAMSON) et d'un maître d'adaptation (Maître E, Madame Geneviève VOISIN).

Madame Katia JACQUES - SEBASTIEN, psychologue scolaire sera notre interlocutrice privilégiée.

### **La coopérative scolaire**

Le bilan financier est présenté par Madame Lepeltier, mandataire de la Coopérative Scolaire. La coopérative sert à financer des projets, des sorties, des spectacles, du matériel pour les projets.

En début d'année 1286,34€ sont sur le compte. La sortie de juin 2014 a été réglée en octobre 2014. Les cotisations annuelles auprès de l'OCCE sont réglées. Une dotation de 50€ par classe a été versée en novembre 2014 pour le fonctionnement des projets de classes. Un appel aux dons pour la coopérative est lancé via les cartes de coopérateurs dans les cahiers de liaison. Le photographe scolaire reverse 35% des recettes (en cours).

### **◆ Le temps péri scolaire et les TAP :**

#### **La mise en place des nouveaux rythmes scolaires :**

La réforme est mise en place depuis septembre 2014.

La rentrée scolaire a été difficile pour les enfants, les parents, les enseignantes, la municipalité, la gestion des bus ou les diverses modalités d'inscriptions à la cantine, au centre, aux TAP, à la garderie, au ramassage scolaire.

Tout cela rentre petit à petit dans l'ordre et des ajustements ou améliorations de fonctionnement sont mis en place au fur et à mesure.

### **Taux de fréquentation :**

- L'accueil pré scolaire le matin ; la moyenne est de 25 (23 l'an passé) enfants. 4 animateurs sont prévus le matin.
- L'accueil post scolaire ; la moyenne est de 60 enfants (50 enfants l'an passé). 5 animateurs sont prévus le soir.
- Le temps du midi ; la moyenne est de 130 enfants, le minimum est de 95 (le vendredi) (110 enfants au minimum l'année dernière) et le maximum est de 150 enfants. 12 encadrants (dont 6 ATSEM).

Deux services de restauration sont organisés : 11h45 pour les classes 5, 6 et 7 et une partie des moyens de la classe 4 et 12h45 pour les classes 1, 2, 3 et l'autre partie de la classe 4 de Madame CARON ; Pas de souci particulier remonté à ce jour, de la vaisselle ayant été recommandée.

Un repas « tampon » est prévu pour les enfants non-inscrits à la cantine à 8h30 dans le cas où le repas proposé au menu ne peut être servi.

### **Les Temps d'Activités Péri scolaire (TAP) :**

Les TAP sont encadrés par des animateurs dont les ATSEM. Tous les animateurs sont diplômés. Tous les enfants font des activités qu'ils soient inscrits ou non-inscrits aux TAP. La tarification s'effectue en fonction du quotient familial.

55 à 74 enfants participent aux TAP. La tendance est à l'augmentation de la fréquentation.

L'accueil périscolaire après les TAP (de 16h15 à 19h) compte 35 à 40 enfants.

Eu égard à la situation particulière sur Lucien Clause (participation de tous les enfants aux TAP, préalablement inscrits ou non), les représentants des parents d'élèves demandent à Monsieur JOUIN, représentant de la Mairie, de confirmer que le coût des TAP ou de l'accueil péri-scolaire est bien identique.

### **◆ La sécurité**

**Le plan de vigilance Vigipirate est de niveau élevé.** Il est demandé aux parents d'être ponctuels pour ne pas gêner la fermeture des portes de l'école.

L'exercice de sécurité de rentrée a eu lieu le 11 septembre en présence de Monsieur NOBILE. Pas de souci particulier, les classes ont évacué sur le point de rassemblement (5'44 avec comptage).

Un exercice d'évacuation a eu lieu le 12 septembre dans le cadre de la commission communale de sécurité obligatoire tous les 5 ans.

Un avis favorable a été émis et des observations sont formulées (extrait):

- Réaliser les travaux nécessaires à la perceptibilité de l'alarme incendie (flash lumineux) par des personnes handicapées pouvant se trouver isolées des autres (WC)
- Supprimer le stockage dans la circulation de l'extension.
- Supprimer le stockage dans le local technique aérotherme donnant dans le hall
- Proscrire les décorations suspendues dans l'établissement.
- Remettre en état les BAES (Blocs Autonomes d'Eclairage de Sécurité)
- Isoler la réserve du matériel de motricité par des parois et planchers coupe-feu.

Pour rappel, la commission communale de sécurité précédente (2009) indiquait que l'affichage ne pouvait être supérieur à 20% de la surface des murs.

Ces observations impliquent une réorganisation au sein de l'équipe enseignante pour ranger le matériel nécessaire au fonctionnement de l'école. L'espace de stockage semble insuffisant et nécessiterait la création d'un nouvel espace.

Les affichages dans les classes et préau seront donc limités et éphémères; Une difficulté apparaît donc pour faire sécher les travaux de peinture ou collage des enfants.

Le plan particulier de mise en sécurité a été réactualisé en début d'année. Les porte-voix manquants et le gaz pour la corne de brume (qui signale l'alerte) ont été signalés au service compétent de la mairie.

Un exercice de confinement sera effectué au deuxième trimestre.

Des bouts de verre sont retrouvés fréquemment sur le chemin du plateau scolaire et du gymnase. Madame BEAUCHET demande le passage des équipes de nettoyage après le weekend et mercredi après-midi.

Le sol de la cour de récréation peint en vert est très glissant ainsi que la poutre quand le temps est humide. Madame BEAUCHET demande qu'un revêtement antidérapant soit installé. Le poteau près des portes de sortie dans la cour n'a pas d'utilité. Madame BEAUCHET demande si il est possible de le supprimer.

La cour de récréation semble petite au vu des effectifs croissants. L'équipe enseignante demande à la Municipalité de retirer les barrières qui donnent sur le gazon pour augmenter la superficie de la cour. De même, l'équipe enseignante souhaite aménager ce nouvel espace en faisant des marquages au sol pour des activités d'athlétisme (couloirs de course).

#### ◆ La santé

##### Les visites médicales :

Les enfants de moyenne section ont eu début novembre un bilan de langage (suite bilans auditif et visuel réalisés en petite section) avec l'infirmière de la PMI, avec compte rendu écrit remis aux parents, puis éventuellement une consultation avec le médecin pédiatre de la PMI sur signalement de l'infirmière.

Les enfants de petite section auront plus tard dans l'année un bilan auditif et visuel avec l'infirmière de la PMI, avec compte rendu aux parents, puis éventuellement une consultation avec le médecin pédiatre de la PMI sur signalement de l'infirmière.

Les enfants de grande section ayant 6 ans bénéficieront, sur indication des enseignants, d'une consultation avec le médecin scolaire en présence des parents pour un bilan psychomoteur.

##### Les PAI :

Les Projets d'Accueil Individualisés (PAI) ont été soit reconduits, soit mis en œuvre pour la plupart des enfants. La majorité des PAI concerne des problèmes d'asthme ou d'allergie alimentaire. 8 élèves bénéficient de la mise en place d'un PAI.

Le Docteur BLANC gère les petites et moyennes sections; Le docteur CABANE s'occupe des grandes sections.

##### Les accidents :

Un seul accident sans gravité s'est produit depuis la rentrée.

Deux services de surveillance de cour et la deuxième récréation écourtée l'après-midi (du fait des nouveaux horaires), sont organisés pour limiter les risques d'accidents dans la cour.

Les enseignantes sont vigilantes et mobiles dans la cour.

7 déclarations d'accident ont été faites pour l'année 2013/2014.

#### ◆ Les projets de l'année scolaire

##### Le projet d'école

Le projet d'école 2011 /2014 a été reconduit pour une année supplémentaire, 2014/2015. Il reprend et approfondit les axes de travail amorcés précédemment sur les couleurs.

L'action principale 2014 / 2015 du projet d'école visera donc à découvrir, imaginer, produire des écrits diversifiés à partir du thème de la couleur (poésies, comptines, contes, imagiers, fiches techniques, œuvres d'art...)

La couleur se mettra donc en scène tout au long de l'année à travers des activités variées selon les classes.

##### Les dates de rendez-vous de l'année scolaire :

- Le goûter de Noël : le mercredi 17 décembre 2014
- La galette des rois : le vendredi 23 janvier 2015
- Réunion des parents, semaine du 12 janvier 2015
- Le carnaval : le vendredi 20 mars 2015
- spectacle offert par la municipalité au théâtre JULES VERNE :  
Lundi 03 novembre, danse POGO pour trois classes de moyens et de grands.  
Avril/mai : « Papa est en bas » pour les 4 classes de petits et moyens

Date à préciser :

- Kermesse et la fête de l'école : vendredi 19 juin 2015 (17h/20h) ou samedi 20 juin.

##### Les autres activités de l'année :

Médiathèque : Une séance pour toutes les classes de l'école au fil de l'année.

Dojo le jeudi matin : 5 classes iront pratiquer des jeux d'opposition.

(Rentrée/ Toussaint pour les grandes sections de Madame LEPELTIER; Toussaint/Février pour les 2 classes de moyens grands de Mesdames DIEUDONNE et GERBE ; Février/ Avril pour les moyennes sections de la classe de Madame CARON ; Avril/juin pour la classe de petits moyens de Madame FERREIRA)

Mardi 7 avril : 5 classes volontaires participeront à la course de printemps organisée par la circonscription de Brétigny.

Le 10 décembre au matin, la classe de Madame Lepeltier participera aux jeux collectifs organisés par la circonscription de Brétigny.

Dans le cadre de l'opération « école et cinéma », trois séances scolaires sont programmées au ciné 220 pour la classe de grande section et les deux classes de moyens - grands.

L'opération « Lire c'est partir » le jour de l'élection des représentants de parents d'élèves a connu un grand succès. La vente des livres neufs ou CD au prix de 0,80€ l'unité a pour but de favoriser l'accès à la culture pour un plus grand nombre d'enfants. Sur les 505 livres livrés, 473 livres ont été vendus, seulement 32 sont invendus. Aucun bénéfice financier n'est réalisé pour l'école.

Cette opération a permis aux parents de rentrer dans l'école, d'en profiter pour voter et rencontrer d'autres parents d'élèves, des enseignantes, la directrice.

De ce fait, le taux de participation aux élections des représentants des parents d'élèves effectué le vendredi matin est resté stable (30%) par rapport à l'année précédente.

La sortie de fin d'année reste à organiser. L'équipe enseignante y travaille.

Après échanges, les gâteaux faits maison sont acceptés, notamment pour les anniversaires fêtés dans les classes, à condition qu'ils soient cuits (pas de mousse au chocolat) et qu'ils ne comportent pas de crème.

### Les travaux

- **Réalisés** : La mise en peinture de la classe 6 et des sanitaires des classes 5 et 6.

Les plots blancs en béton ont été retirés des places de stationnement du parking de l'école.

Monsieur JOUIN, représentant de la Mairie, indique que de nouveaux travaux ont été réalisés cet été pour réparer la fuite d'eau entre l'entrée de l'école et la cantine suite au signalement lors du dernier Conseil d'école du 10 juin 2014 indiquant que les réparations précédemment réalisées n'étaient pas satisfaisantes.

- **En cours** : Elévation d'une cloison pour le bac de douche des sanitaires des classes 5 et 6.

- **Projets** : Remise en peinture de la classe 5, l'autre moitié du bureau.

- **Demandes** : Modification de l'accès aux commandes des éclairages du préau par des interrupteurs au mur ou un éclairage par détecteurs. (Actuellement, accès difficile au fond du bureau de direction ce qui pose un problème de sécurité pour l'entrée ou la sortie de l'école sans éclairage). Mise en situation à la sortie du Conseil d'école avec Monsieur JOUIN.

Aménagement de la cour de récréation (espace herbeux et sol antidérapant près des portes de l'école).

Interphone avec gâche électrique au portail principal de l'école.

### Points divers :

Informations sur les diverses manifestations : vente de torchons avec dessin des élèves ou tout autre objet réalisé dans le même esprit.

Concernant la fête de l'école, des danses sont prévues et une kermesse sera organisée par les parents d'élèves. Les Barbes à Papa et gâteaux maisons cuits et sans crème sont autorisés.

Site Internet de l'école : <http://www.ec-clause-bretigny.ac-versailles.fr>

La séance a été clôturée à 20h50.

Le prochain conseil d'école aura lieu le mardi 10 mars prochain à 18h00.

La Directrice,  
Anne BEAUCHET.